



NOS ACTIONS POUR UN

TERRITOIRE VERTUEUX

Climat - Biodiversité - Économie circulaire



CANDILLARGUES - LA GRANDE MOTTE
LANSARGUES - MAUGUIO CARNON
MUDAISON - PALAVAS-LES-FLOTS
SAINT-AUNÈS - VALERGUES

Les indicateurs mondiaux de référence convergent vers un durcissement des défis qui se dressent face à l'habitabilité de notre planète. Ils font état d'impacts concrets, auxquels notre territoire ne fait pas exception.

Il s'agit, plus localement, de l'augmentation du niveau des eaux salées, du risque d'inondation et de la raréfaction de la ressource en eau.

Un tel constat environnemental oblige chacun à agir à son échelle, tant la situation commande une réponse transversale et collective. Par un travail de conscientisation préalable aux crises récentes, le Pays de l'Or a entamé une démarche vertueuse en matière de développement durable.

Le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) du Pays de l'Or représente dans ce cadre un outil opérationnel permettant de dresser un état des lieux fidèle aux réalités de notre territoire et, par conséquent, nous permettre de déployer les moyens nécessaires pour lutter au mieux contre la transformation climatique. Lancé en 2020, il s'étalera jusqu'au mandat prochain et se construit autour de trois objectifs stratégiques :

- Le climat, avec l'atténuation du changement climatique en cours, et l'adaptation au futur climat ;
- La biodiversité, sur un territoire composé à 40% d'espaces naturels sur lesquels vivent une faune et une flore remarquables ;
- L'économie circulaire, dont le développement s'accélère cette année, notamment avec des solutions pour valoriser les restes alimentaires.

Il regroupe l'ensemble des actions pour un territoire vertueux, mises en place par l'Agglomération et ses partenaires. Il constitue un levier fondamental pour agir sur la qualité de vie et la santé des habitants, l'attractivité économique du territoire, sa souveraineté alimentaire et énergétique, la résilience du territoire face aux crises actuelles et à venir (crise énergétique, eau...).

Notre Agglomération a déjà à son actif des réalisations remarquables comme la réutilisation des eaux usées traitées, un contrat de performance énergétique pour le patrimoine bâti de l'Agglomération, ou la construction d'un maillage de réseaux adaptés aux mobilités douces.

Il demeure des perspectives avec un fort potentiel de progression. Le PCAET se voit ainsi renforcé et actualisé. Cette mise à jour a permis de renforcer les actions portées par l'Agglomération et ses partenaires, notamment via un contrat d'objectif territorial signé avec l'Ademe. Cela se concrétise d'ores et déjà par une labellisation en 2024 de notre territoire pour les actions menées sur l'économie circulaire.

À telle enseigne qu'en France, l'Agglomération fait partie des 40 collectivités les plus vertueuses, labellisées par l'Ademe pour leurs actions menées pour l'économie circulaire et le climat.

Notre PCAET présente la caractéristique de s'appuyer sur la vision commune de l'ensemble des villes de l'Agglomération et de leurs élus. Il s'agit d'une démarche volontaire pour apporter des solutions locales à ce qui représente l'un des défis majeurs de notre siècle.



ALAIN HUGUES

Vice-Président de l'Agglomération
du Pays de l'Or
en charge du rayonnement
et de l'agriculture durable,
Maire de Saint-Aunès



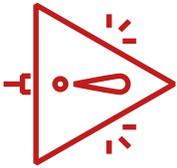
STÉPHAN ROSSIGNOL

Président de l'Agglomération
du Pays de l'Or,
Maire de La Grande Motte,
Conseiller régional



ANTHONY MELIN

Vice-Président de l'Agglomération
du Pays de l'Or
en charge du territoire
et de l'habitat,
Maire de Candillargues



CONSTAT SUR LE TERRITOIRE

- Canicules plus fréquentes
- Augmentation des risques d'inondations
- Montées des eaux salées
- Rarefaction de la ressource en eau
- Pression sur les espaces naturels
- Contexte d'affaiblissement de la biodiversité



GARANTIR LA QUALITÉ DE VIE
EN ACCÉLÉRANT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET CLIMATIQUE

- Massifier la rénovation des bâtiments et construire de manière adaptée au futur climat.
- Consolider les offres de mobilités durables et réduire les nuisances.
- Valoriser les ressources énergétiques locales et renouvelables.
- Améliorer la qualité environnementale des aménagements et la résilience climatique.

AVANCEMENT
50%

- SCOT
- PLH
- PGD
- PIG Hérault Renouv'
- Transp'Or
- SPRH
- Schéma dir. ENR
- SPL l'Or Aménagement
- SEM l'Or autrement

TERRITOIRE
VERTUEUX

Climat - Biodiversité - Économie circulaire

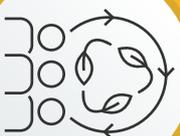


PRÉSERVER LES RESSOURCES ET VALORISER
LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES
DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Mener une politique agricole et alimentaire locale et durable.
- Préserver les milieux naturels et réguler le risque climatique.
- Amplifier la réduction et le tri des déchets au sein du territoire.
- Innover pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement.

AVANCEMENT
60%

- PLUPMA
- GEMAPI
- Schéma dir. eaux durables
- Plan de gestion des E.N.
- SDEN-ZH
- Schéma dir. eau potable
- Stratège Agricole
- PAT
- PAPI du Lez et de l'Or
- Entente du golf d'Agues-Montes
- Contrat de performance déchets



ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION
ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DE TOUTS LES ACTEURS

- Informer, éduquer, sensibiliser et favoriser l'implication citoyenne.
- Développer une offre touristique responsable et accueillante.
- Faire muter les zones d'activités vers une économie circulaire.
- Intégrer des changements de pratique au sein de l'administration.

AVANCEMENT
55%

- Plan de communication
- Plan de formation
- Plan tourisme
- COT
- CRTE
- Coder
- SPASER
- Budget climat
- Stratégie économie circulaire
- PDME
- CPE bâtiments et piscines
- PCAET
- Plan éducatif territorial

OBJECTIFS 2050

-40%

de consommation
d'énergie (par rapport à 2015)

66%

d'énergies
renouvelables locales

-54%

d'émissions de gaz
à effet de serre (par rapport à 2015)



OBJECTIF STRATEGIQUE 1 ► Accélérer la transition énergétique et climatique
du Pays de l'Or pour préserver la qualité de vie du territoire

- 1.1 : Amplifier la rénovation énergétique des logements
et la qualité environnementale des constructions neuves _____ 6
- 1.2 : Consolider une offre de mobilité durable adaptée et décarbonée _____ 9
- 1.3 : Valoriser les ressources énergétiques locales _____ 13
- 1.4 : Concourir à une meilleure qualité environnementale des aménagements _____ 15

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 ► Préserver les ressources et valoriser les espaces naturels
et agricoles dans un contexte de changement climatique

- 2.1 : Préserver les ressources et valoriser les espaces agricoles _____ 18
- 2.2 : Préserver les milieux naturels et réguler le risque climatique _____ 20
- 2.3 : Poursuivre la réduction et le tri des déchets _____ 23
- 2.4 : Mener une politique de l'eau et de l'assainissement innovante _____ 25

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 ► Accompagner tous les acteurs vers la transition
énergétique et écologique

- 3.1 : Encourager les actions d'éducation, d'information,
de sensibilisation et d'implication citoyenne _____ 28
- 3.2 : Accompagner la mutation des entreprises du territoire _____ 30
- 3.3 : Développer l'éco exemplarité des services techniques
communaux et intercommunaux _____ 32
- 3.4 : Développer une administration au service d'un territoire vertueux _____ 35



OBJECTIF STRATEGIQUE 1

**ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET CLIMATIQUE POUR PRÉSERVER
LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE**



AMPLIFIER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS



Avancement général de l'action

ACTION TERMINÉE

- Renforcer la rénovation des logements sociaux via un bonus financier en cas de labellisation BBC Effinergie Rénovation.

ACTIONS EN COURS

- Communiquer annuellement auprès des bailleurs sociaux à propos de la rénovation énergétique.
- Animer le guichet unique de la rénovation énergétique via l'association GEFOSAT (permanences et conseils téléphonique) et le faire évoluer vers le Service Public de la Rénovation de l'Habitat.
- Renforcer l'animation d'Hérault Rénov' par l'association SOLIHA, de 65 000 euros à 100 000 euros.
- Déployer Voltalis à l'échelle de l'agglomération, et l'élargir aux climatisations.
- Accroître la communication relative aux dispositifs existants en proposant un kit de communication
- Suivre des indicateurs qualitatif et quantitatif de la rénovation énergétique

ACTIONS NON INITIÉES

- Concrétiser un partenariat avec la chambre de commerce et de l'industrie pour accroître le nombre d'artisans labellisés.
- Instaurer des échanges avec l'architecte des bâtiments de France pour faciliter les rénovations en secteur patrimonial.
- Promouvoir Actimmo auprès des professionnels de la transaction immobilière

Partenaires : Département de l'Hérault, Communes du territoire, CCAS, CIAS, STS, SOLIHA, Gefosat, Rénov'Occitanie, AREC, Bailleurs sociaux du territoire, CCI.

251 ménages aidés financièrement par l'agglomération dans le cadre de Hérault Rénov' entre 2020 et 2023.

277 conseils réalisés en 2023 lors de permanences ou par téléphone.

219 travaux de rénovation énergétique de logements, financés en 2023 par MaPrimeRénov' sur le territoire



Isolation d'une toiture sous combles

LEVER LES FREINS SPÉCIFIQUES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS



Avancement général de l'action

ACTION EN COURS

- Organiser un forum sur les copropriétés dédié à la rénovation énergétique.

ACTIONS NON INITIÉES

- Lancer une étude exploratoire, pour créer une offre abordable alliant rénovation énergétique et remembrement de logements.
- Mutualiser un poste de chargé de mission afin d'amplifier les rénovation grâce à une démarche "d'aller vers".
- Prévoir pour le littoral, un volet copropriétés approfondi dans l'observatoire de l'habitat en appui du registre national des copropriétés et de l'outil du Cerema.
- Mettre en place un réseau d'échanges avec les agences immobilières, syndics, ADIL afin d'identifier les propriétés à enjeu.
- Abonder localement le projet d'intérêt général sur les copropriétés, à l'instar des Sables d'Olonne (bonification de la collectivité pour les logements éligibles).
- Travailler sur de la "rénovation embarquée" des copropriétés ayant une obligation de ravalement (calendriers de ravalement obligatoire, réflexion pour une aide isolation thermique par l'extérieur).
- Identifier les copropriétés en résidence secondaire les plus fragiles, pouvant faire l'objet d'un portage de l'établissement public foncier pour basculer en résidence principale.
- Mener des réflexions auprès des communes sur la faisabilité de réaffecter vers la rénovation énergétique, des revenus issus de la majoration des taxes d'habitation de résidences secondaires

Partenaires : Département de l'Hérault, Communes du territoire, SOLIHA, Gefosat, Rénov'Occitanie, AREC, ADIL, EPF.

933

copropriétés sur le territoire
représentant 34 792 logements

1/3

des copropriétés construites avant
la 1^{ère} réglementation thermique.

72%

des logements du territoire
sont des copropriétés.

PROMOUVOIR DES ALTERNATIVES

AUX CONSTRUCTIONS NEUVES, DES BÂTIMENTS PASSIFS ET LIMITER L'ÉTALEMENT URBAIN ET L'ARTIFICIALISATION



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Réaliser une étude sur la densification du centre ancien de Vallergues afin d'alimenter les documents d'urbanisme.
- Réaliser une étude sur le renouvellement urbain et les voiries au sein du tissu urbain de Candillargues.
- Signer une convention entre l'établissement public foncier et la commune de Candillargues
- Présenter aux communes des outils permettant la maîtrise foncière.

ACTIONS EN COURS

- Promouvoir le renouvellement urbain (Cave de Mudaison, Domaine de Haute plage).
- Renforcer le captage des fonciers en cœur urbain, afin de modérer la consommation foncière et de densifier l'habitat via des partenariats avec l'établissement public foncier d'Occitanie et l'Or Autrement
- Signer une convention entre l'établissement public foncier d'Occitanie et les communes de Mauguio-Carnon et La Grande Motte.

ACTIONS NON INITIÉES

- Créer une offre d'habitat à destination des travailleurs saisonniers, par des élévations, dans le cadre de la requalification de la zone artisanale de La Grande Motte.
- Etudier avec les services de l'état les possibilités d'un habitat « saisonnier » transitoire (modulaire, en bois, ...), sous maîtrise publique, proches des commodités et des centralités.
- Constituer avec les opérateurs locaux, un référentiel propre au territoire sur le développement de nouvelles formes d'habitat bioclimatiques et passives.

Partenaires : Communes, EPF, l'Or Autrement.



3

conventions signées ou en cours de signature entre les communes et l'établissements publics fonciers d'Occitanie.

2

études réalisées afin de travailler sur la densification et la qualité du renouvellement urbain.

DÉVELOPPER LES OFFRES DE TRANSPORT EN COMMUN



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Développer des lignes régulières L1, L2, L3, L4 et L5.
- Développer les lignes LiO 601, 606, 607, 620, 621, et 631.
- Renforcer pendant la période estivale, les lignes existantes régulières (cadence, horaires), en complément des lignes estivales Lio 632 et 633.
- Accroître la part de véhicules électrique pour le service de transport à la demande.
- Faire évoluer l'offre de transport à la demande afin d'augmenter le taux de remplissage des véhicules (Bus Santé, connexions Nord-Sud, Sud, et Nord).

ACTIONS EN COURS

- Mener des réflexions avec les partenaires de l'agglomération pour la création d'une nouvelle ligne pôle d'échange multimodal de Baillargues-Mauguio-Gare Sud de France (réflexion sur le dimensionnement de la D26)
- Poursuivre la digitalisation de l'offre de mobilités avec l'application mobile Transp'or, l'élargir au autres mobilités alternatives (covoiturage, vélo...).
- Développer l'électrification de l'offre de transport dédiée aux personnes à mobilité réduite et au transport à la demande.

ACTION NON INITIÉE

- Mener des réflexions avec les partenaires de l'agglomération pour la création d'une nouvelle ligne La Grande Motte-Lunel.

Partenaires : Région Occitanie, Montpellier Métropole Méditerranée, Communes, Ademe, Syndicat Mixte liO-Hérault Transport.



11 lignes de bus Lio et Transp'Or & Mobilité sur le territoire

450 000
passagers en 2023
sur le réseau Transp'Or & Mobilités

+3,3%
de passagers en 2023
par rapport à 2022

DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO ET DES AUTRES MOBILITÉS ACTIVES



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Réaliser une voie verte le long du canal BRL interconnectée au Pays de Lunel (13 km), à Fréjorgues, PIOM et l'aéroport (3 km), à la zone du Bosc (1,2 km), à Lansargues et au parcours de santé de Valergues (1,5 km).
- Réaliser l'Euro Vélo 8 entre La Grande Motte et Carnon.

ACTIONS EN COURS

- Réaliser les interconnexions pour relier la voie verte à Candillargues, à Saint Aunès, au secteur gare Sud de France. Mettre en place un jalonnement sur le canal du Rhône à Sète entre La Grande Motte et Carnon.
- Proposer une aide pour l'achat de Vélo et de Vélo à Assistance Electrique.
- Faire la promotion des programmes Objectif Employeur Pro Vélo et Alvéole+ auprès de différents acteurs du territoire (entreprises, professionnels du tourisme).

ACTIONS NON INITIÉES

- Renforcer l'installation de stationnements vélos dont sécurisés.
- Mener des réflexions sur une offre de vélo libre service, de courte ou longue durée.
- Mener des enquêtes vélo régulières pour évaluer l'usage des nouvelles pistes.

Partenaires : Département de l'Hérault, Communes du territoire, Montpellier Méditerranée Métropole, Lunel Agglo, vieux biclou, FUB.

18 km

de voies cyclables
construites par l'agglomération
du Pays de l'Or

165 200 €

d'aides de l'agglomération
pour les vélos à assistance électrique

826

subventions octroyées
pour l'achat de vélos à assistance
électrique entre 2020 et 2023

OPTIMISER L'USAGE DES VÉHICULES

AFIN DE RÉDUIRE LEURS IMPACTS



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Optimiser les stationnements et leur emprise au sol en aménageant des parkings silo sur les Zones d'activités de PIOM 1, et limiter l'usage de la voiture en centre ville en aménagement des parkings de dissuasion sur les communes de La Grande Motte et de Palavas-les-Flots.
- Développer des points de rechargement alternatifs : 4 bornes de recharge publiques au gaz naturel pour véhicules à Saint-Aunès.
- Mettre en place des parkings dédiés au covoiturage en relation avec les communes et le Département, ainsi que des infrastructures associées (abris et totem covoiturage).
- Inciter au covoiturage pour les trajets du quotidien via le financement de l'usage d'une application de covoiturage quotidien.

ACTION EN COURS

- Optimiser les stationnements et limiter l'usage de la voiture en centre ville en aménageant des parkings de dissuasion sur la commune de Mauguio-Caron.
- Développer le stationnement payant et les limitations de stationnement en zone bleus avec disques de stationnement.
- Promouvoir le covoiturage via une campagne de communication.

ACTION NON INITIÉE

- Optimiser les stationnements et limiter leurs emprise au sol en aménageant un parking silo sur la zone de PIOM 2.
- Etudier le développement de services d'autopartage.

Partenaires : Communes de l'Agglomération du Pays de l'Or, Département de l'Hérault



Aire de covoiturage de Palavas-les-Flots

52 places de stationnement dédiées au covoiturage

Le trafic routier est la **1^{ère}** cause de pollution de l'air du territoire pour les oxydes d'azote

7500 covoitureurs et covoitureuses sur le territoire

PLANIFIER, ANIMER ET SUIVRE L'ÉVOLUTION DES MOBILITÉS ET DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR



ACTIONS TERMINÉES

- Accompagner financièrement les communes pour l'élaboration de plans locaux de déplacements (5 000 € d'aides).
- Réaliser une campagne de mesures d'oxydes d'azote sur environ 40 sites du territoire.
- Contribuer à la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'aire urbaine de Montpellier.

ACTIONS EN COURS

- Participer à la réalisation des études multimodales à l'échelle de l'aire montpelliéraine (diagnostic conjoint, projets d'infrastructures de transports tous modes dont les études d'opportunité seront à engager ensuite).
- Mettre en place et animer un groupe transverse au sein de services de l'agglomération, dédié à la Qualité de l'air
- Assurer la surveillance de la qualité de l'air du territoire via une convention avec l'association ATMO dédié au suivi des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire.

ACTIONS NON INITIÉES

- Lancer une réflexion sur la création d'un Observatoire des mobilités à l'échelle de l'air métropolitaine afin d'améliorer l'évolution des modes de déplacements sur le territoire et d'évaluer l'impact des différentes politiques mobilités mises en œuvre.
- Recruter un animateur mobilité durable territoriale au sein de l'agglomération sous réserve de financements de l'ADEME, afin de promouvoir les mobilités actives et partagées.

Partenaires : ATMO, Préfecture de l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, Communautés de communes du Grand Pic Saint Loup, de la Vallée de l'Hérault, des Cévennes Gangeoises et suménoises, Lunel Agglo



Réduction de

52% des émissions d'oxydes d'azote (NOX)
entre 2008 et 2021 sur le territoire

Réduction de

44% des émissions de particules fines (PM10)
entre 2008 et 2021 sur le territoire

6 jours de pollution en 2023
dont 4 aux PM10, et 2 à l'ozone

DÉVELOPPER L'USAGE DES ÉNERGIES LOCALES ET RENOUVELABLES SUR LE PATRIMOINE PUBLIC LOCAL



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Demander aux communes d'intégrer l'ensemble du foncier intercommunal dans leurs zones d'accélération des énergies renouvelables.
- Installer une chaudière biomasse pour la halles des sports.
- Installer une chaudière biomasse pour la maison des enfants.
- Installer des panneaux photovoltaïques sur le parking de la piscine de Palavas-les-Flots.
- Installer un système basé sur la géothermie pour la piscine de Mauguio.
- Lancer un fond de concours pour une installation d'énergie renouvelable communale.

ACTIONS EN COURS

- Installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la future crèche de Saint-Aunès.
- Installer des panneaux photovoltaïques sur le parking de la maison des enfants.
- Installer des panneaux photovoltaïques sur le parking de l'unité de production culinaire Théo Luce.
- Installer des panneaux photovoltaïques sur les stations d'épuration de Mauguio, Candillargues, La Grande Motte.
- Mutualiser un Conseiller en Energie Partagé pour accompagner les communes dans leurs projets d'installation d'énergie renouvelables sur leur patrimoine bâti.

Partenaire : Communes du territoire

-86% de gaz consommé
dans la piscine de Mauguio en 2021
par rapport à 2017

30% de l'énergie de la piscine
de Palavas-les-Flots
produite par l'énergie solaire

7 projets
d'installation de production locale d'énergie renouvelable
sur le patrimoine de l'agglomération



Travaux de forage pour la géothermie à la piscine de Mauguio

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE



Avancement général de l'action

ACTION TERMINÉE

- Mettre en place un cadastre solaire à destination du grand public et des entreprises.

ACTIONS EN COURS

- Animer des réunions d'information autour du développement des énergies renouvelables via une soirée dédiée à l'énergie solaire.
- Informer les communes dans l'application de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables.
- Donner un cadre à l'agrivoltaïsme sur le territoire.

ACTIONS NON INITIÉES

- Permettre depuis le cadastre solaire, d'accéder à des installateurs Reconnu Garants de l'Environnement et aux aides à la rénovation énergétique.
- Promouvoir et faciliter le développement des énergies renouvelables citoyennes via des interventions d'ECLR, et en étudiant la possibilité d'héberger un projet citoyen sur le patrimoine de l'intercommunalité.
- Elaborer un schéma de développement des énergies renouvelables solaires, géothermiques et biomasse, incluant une mise à jour des potentiels de développement par cibles, un positionnement stratégique pour le développement des filières, et une charte territoriale pouvant alimenter les plans locaux d'urbanismes et le schéma de cohérence territoriale.

Partenaires : Préfecture de l'Hérault, Communes du territoire, Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Gefosat, ECLR

2 777€

de dépenses énergétiques par habitant en moyenne en 2021,
soit **125 millions** pour le territoire.

714

installations d'énergie renouvelable
locale sur le territoire en 2021.

4,5%

de l'énergie consommée en 2021
sur le territoire est **renouvelable** et locale.



Installation de panneaux photovoltaïque

ANIMER ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DURABLE COHÉRENTE



Avancement général de l'action

ACTION TERMINÉE

- > Créer un référentiel d'aménagement durable pour les zones d'activités

ACTIONS EN COURS

- Animer le référentiel d'aménagement durable des zones d'activités via des réunions de sensibilisation à destination des élus des communes, de l'Or aménagement, d'aménageurs privés, etc.
- Encourager, imposer ou systématiser des études de modélisations des ilots de chaleur urbain et de ruissellement sur les opérations d'aménagement pour appuyer les choix d'aménagements urbains.

ACTIONS NON INITIÉES

- Réviser le schéma de cohérence territoriale afin de notamment mieux prendre en compte les enjeux de transformation écologique (continuités écologiques, submersion marine, Zéro Artificialisation Nette, etc.)
- Mener des réflexions préalables à la mise en œuvre d'un schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial.
- Lancer des réflexions pour mieux conseiller et accompagner la révision des documents locaux d'urbanisme sur les enjeux de transformation écologique (porté à connaissance, grille multithématique d'analyse).
- Mener des réflexions pour élaborer une stratégie foncière Eviter-Réduire-Compenser afin d'accompagner les projets d'aménagement intercommunaux et communaux pour réduire leur impact sur la biodiversité et l'occupation des sols.

Partenaires : L'Or Aménagement, Communes du territoire, Nîmes Métropole

114

ambitions environnementales
dans le référentiel d'aménagement
durable des zones d'activités
économiques du Pays de l'Or.

2

projets de requalification
de zones en cours
sur les 14 du territoire.

-50%

d'artificialisation des sols
entre les périodes 2011-2020 (13,6 Ha/an)
et 2021-2030 (6,8 Ha/an).

FAVORISER UNE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Appliquer le référentiel d'aménagement durable à la requalification de la zone d'activité économique de Fréjorgues-Ouest.
- Modéliser les îlots de chaleur urbain sur le projet de requalification de l'entrée de Carnon et sur le projet de Ville-Port.

ACTIONS EN COURS

- Lancer les travaux pour la requalification de la zone d'activité économique de Fréjorgues-Ouest.
- Appliquer le référentiel d'aménagement durable à l'extension de l'écoparc.
- Appliquer le référentiel d'aménagement durable à la tranche 4 de Pioch Palat afin de minimiser l'impact des aménagements.
- Conformer l'extension portée par les propriétaires privés de PIOM 2, au référentiel aménagement durable.
- Moderniser l'éclairage public de l'agglomération avec un objectif 100% LED.

ACTIONS NON INITIÉES

- Mener des réflexions sur la requalification de la zone du Bosc en lien avec le référentiel d'aménagement durable.
- Mener des réflexions sur la requalification de la zone de la Louvade en lien avec le référentiel d'aménagement durable.
- Appliquer le référentiel d'aménagement durable à la pointe de mudaison afin de minimiser l'impact des aménagements.
- Appliquer le référentiel d'aménagement durable à la requalification de la zone de La Grande Motte.
- Mener des réflexions pour favoriser des travaux de voirie contribuant à développer l'économie circulaire (label 2EC, Gecko ou équivalent auprès des prestataires).

Partenaires : État, L'Or Aménagement

100%

de l'éclairage public intercommunal sera équipé de LED d'ici fin 2024.

3

interventions de l'architecte conseil auprès d'entreprises à propos du référentiel aménagement durable.

3 projets d'extension ou de requalification de zones d'activités évalués grâce au référentiel aménagement durable.



OBJECTIF STRATEGIQUE 2

**PRÉSERVER LES RESSOURCES
ET VALORISER LES ESPACES NATURELS
ET AGRICOLES DANS UN CONTEXTE
DE CHANGEMENT CLIMATIQUE**



ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION AGRO ÉCOLOGIQUE

ET AGIR POUR LE FONCIER ET L'EMPLOI AGRICOLE



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Définir la stratégie agricole de l'Agglomération.
- Animer le dispositif de mesures agro-environnementales et climatique dans les Aires d'Alimentation de Captage.
- Créer une aire collective de remplissage-rinçage sécurisé des pulvérisateurs sur Lansargues.

ACTIONS EN COURS

- Proposer un accompagnement des agriculteurs pour la transformation agro écologique.
- Planifier la préservation du foncier agricole et des zones contribuant à la transformation agro écologique.
- Faciliter les recrutements pour les installations agricoles du territoire.

ACTIONS NON INITIÉES

- Développer des filières à Bas Niveau d'impacts.
- Promouvoir les actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.
- Promouvoir l'économie circulaire au sein des exploitations agricoles.
- Faciliter les projets d'installation et de transmission.

Partenaires : Chambre d'agriculture de l'Hérault, SAFER, CIVAM bio 34, Agence de l'eau, Région Occitanie



17 ha

acquis par l'agglomération
depuis 2011 pour **préserver**
les captages en eau potable

5

diagnostics de conversion
à l'agriculture bio réalisés
pour des installations
agricole

3 300

arbres et haies plantés
sur les périmètres de
protection des captages
en eau potable

DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION SAINE, DURABLE, DE PROXIMITÉ ET ACCESSIBLE À TOUS



Avancement général de l'action

ACTIONS EN COURS

- Améliorer l'accès à l'information et sensibiliser les citoyens et les professionnels sur l'agriculture et l'alimentation durable sur le territoire.
- Accompagner et accélérer les changements de pratiques des citoyens et des professionnels.
- Améliorer l'accessibilité de tous à une alimentation de qualité et durable.
- Renforcer l'interconnaissance entre habitants, producteurs et professionnels des filières alimentaires.
- Accompagner le développement des circuits courts de proximité.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Développer l'approvisionnement en produits durables, bio, locaux et de qualité.
- Développer les compétences des équipes en matière d'alimentation de qualité et durable.
- Sensibiliser les convives à l'alimentation équilibrée, de qualité et l'agriculture durable.
- Renforcer les liens agriculteurs – cuisiniers – convives.
- Valoriser les biodéchets de la restauration collective du territoire.

ACTION NON INITIÉE

- Accompagner la structuration de filières de semi-gros de proximité.

Partenaires : Communes, DRAAF Occitanie, Conseil Régional d'Occitanie, Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture de l'Hérault, CIVAM BIO 34, Groupement d'intérêt Environnemental et Economique représenté par les canotiers, Locavorium, FRCIVAM LR, CCI de l'Hérault, Institut Agro Montpellier, MJC Mauguio-Carnon, EVS de Carnon, Centres Communaux d'Action Sociale, CIAS du Pays de l'Or, STS de Mauguio, Secours catholique, associations de parents d'élèves, Melgueil Environnement, Conseil de Développement, Banque alimentaire de l'Hérault, Compostons, CPIE Apieu, Mauguio Enfant d'Abord, Epicerie sociale de Mauguio et Carnon, DSDEN de l'Hérault



30 partenaires territoriaux
publics, privés, associatifs
engagés pour l'alimentation
durable.

40%
de produits bio
dans les cantines en 2023.

1 500
participants
à des événements liés
à l'alimentation durable.

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS ET LES ZONES HUMIDES



Avancement général de l'action

ACTION TERMINÉE

- Elaborer des plans de gestion raisonnée et concertée sur les espaces naturels autour de l'étang de l'Or et sur le Lido : gestion hydraulique, maintien d'une mosaïque d'habitat, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, suivis environnementaux faune et flore, surveillance des sites, animation et sensibilisation du public et police de l'environnement.

ACTIONS EN COURS

- Mettre en œuvre et actualiser des plans de gestions
- Mettre en place des conventions d'occupation temporaires à usage agricole pour des pâturages.
- Elaborer un schéma directeur des espaces naturels et des zones humides tenant compte des enjeux transverses de la préservation de la biodiversité, la reconquête de la qualité de l'eau des zones humides, de l'adaptation au changement climatique et de la conciliation des usages.
- Renforcer les trames turquoises du bassin versant du Bérange (Marais de la Tartuguière)
- Poursuivre et renforcer les actions de renaturation du Lido de l'Or en tenant compte des nécessaires adaptation au changement climatique, mutations des modalités de transport et reconquête de la biodiversité (renaturation du Grand travers, aménagements complémentaires sur le Petit Travers).
- Participer à l'élaboration et à l'animation d'un contrat territorial du Golfe d'Aigues Mortes visant à développer une approche globale des problématiques de biodiversité marine.

Partenaires : Conservatoire du littoral, Communes, Département, Région, Agence de l'eau, Office France de la Biodiversité, Syndicat mixte du bassin de l'Or, Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie, Tour du Valat, Conservatoire Botanique National Méditerranéen, Association LABELBLEU, Office National des Forêts, Syndicats mixtes des bassins de l'Or, du Lez et du Vidourle, Montpellier Méditerranée Métropole, Sète Agglopolie Méditerranée, Communauté de communes Terre de Camargue

40%
du territoire
est composé
d'espaces naturels

Suivi de 8 plans de gestions par
les gardes du littoral pour

1000 hectares
classés pour la majorité
en zone Natura 2000

54 espèces (Faune et Flore)
et **14 habitats naturels**
d'intérêt communautaire

PRÉVENIR LE RISQUE INONDATION



Avancement général de l'action

ACTION TERMINÉE

- Étudier le risque de submersion et la faisabilité de protection (La Grande Motte-Carnon).

ACTIONS EN COURS

- Réduire la vulnérabilité à l'échelle individuelle sur les bassins versant du Lez et de l'étang de l'Or, en finançant des diagnostics de vulnérabilité pour les particuliers (et pour les entreprises dans le cadre du bassin du Lez), et 20% du coût des travaux pour les particuliers.
- Réaliser une étude de protection du quartier du Prévot à Palavas-Les-Flots.
- Mettre en place des systèmes d'endiguement (la Viredonne, Balaurie, Cadoule, Bérange).
- Augmenter la capacité hydraulique de cours d'eau (Balaurie, Jasse).
- Participer à coordonner et harmoniser l'étude prospective de la cartographie de l'évolution du trait de côté à l'échelle du Golfe d'Aigues Mortes.

ACTIONS NON INITIÉES

- Réaliser des études pour déterminer la faisabilité de murets antisubmersions marines et d'installations de brise-lame à Palavas-Les-Flots.
- Élaborer une étude multicritères sur le risque de submersion (La Grande Motte-Carnon).
- Réaliser une étude prospective de cartographie de l'évolution du trait de côte à l'échelle de l'Agglomération.
- Mener une stratégie locale de gestion intégrée du trait de cote et des réflexions sur l'élaboration d'un programme d'actions de prévention des inondations littoral à l'échelle du golfe d'Aigues-Mortes.
- Renforcer les enjeux de submersion marine et d'érosion dans le schéma de cohérence territoriale.

Partenaires : SYMBO, SYBLE, Communes, Montpellier Méditerranée Métropole, Sète Agglopolé Méditerranée, Communauté de communes Terre de Camargue, Département de l'Hérault, Région Occitanie, État

40 km de cours d'eau
ayant bénéficiés de travaux d'entretien
de la végétation en 2023.

3,5 km de digues classées le long
des cours d'eau de la Balaurie
et du Bérange.

5 maîtrises d'œuvre
d'opérations du programme d'actions de prévention
contre les inondations de l'Or initiées en 2023.

DÉPLOYER UNE GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

ET ENCOURAGER LA DÉSIMPÉRMÉABILISATION



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Adopter un schéma directeur des eaux pluviales intercommunales définissant un programme de travaux en vue de réduire les problématiques de débordement des réseaux pluviaux.
- Renforcer le réseau pluvial à Lansargues (route de l'arboras), La Grande Motte (quai Georges Pompidou) et Mauguio-Carnon (quai Auguste Meynier).

ACTIONS EN COURS

- Mettre en œuvre le schéma directeur des eaux pluviales intercommunales
- Réaliser une étude de potentiel de désimperméabilisation et d'infiltration des aires urbaines et déploiement d'opérations exemplaires.
- Renforcer le réseau pluvial à Lansargues (rue jardin Colar, chemin de Moulines), Palavas-Les-Flots (création d'un poste de relevage avenue de l'Etang du Grec) et La Grande Motte (avenue Robert Fages).
- Sensibiliser des particuliers sur la gestion intégrée des eaux pluviales dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.
- Mettre en place des dispositifs de piégeage des macro déchets dans les réseaux pluviaux.

ACTIONS NON INITIÉES

- Réaliser un zonage pluvial définissant les modalités de rétention-infiltration amont et incitant à la désimperméabilisation et à la végétalisation dans les opérations d'aménagement et à l'échelle individuelle.
- Accompagner des communes sur la gestion intégrée des eaux pluviales et dans l'intégration progressive du zonage pluvial au sein des plan local d'urbanisme.

Partenaires : Agence de l'eau, Communes



Travaux pour l'infiltration des eaux pluviale - Mudaison

1

schéma directeur
intercommunal
des eaux pluviales

2

filets de piégeage à macro déchets
installés à Carnon et La Grande Motte

7

opérations de travaux du schéma directeur
terminées ou en cours

PRÉVENIR LA PRODUCTION DE DÉCHETS



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Déployer en déchèterie les filières à responsabilité élargie du producteur : articles de sport et de loisir, articles de bricolage et de jardin, jouets.
- Mettre en place des marchés zéro déchet alimentaire.

ACTIONS EN COURS

- Suivre un contrat de performance afin d'atteindre les objectifs de réduction d'incinération des déchets.
- Connaître la composition des bennes « tout-venant » et des ordures ménagères.
- Améliorer le tri en déchèterie via la formation des agents, des ambassadeurs, le sur tri des encombrants (St Aunès), des challenges entre déchèteries, etc.
- Evaluer les besoins d'émergence de nouvelles filières de valorisation matière.
- Mettre en place une stratégie emballages : améliorer les quantités et la qualité, inciter à la consommation en vrac, au réemploi des bouteilles en verre.
- Accompagner la mise en œuvre d'évènements écoresponsables.
- Réviser et mettre en œuvre un nouveau programme local de prévention des déchets ménagers.
- Développer des aires réemploi sur les déchèteries, et expérimenter des filières de réemploi alternatives.
- Organiser un Défi Zéro Déchet.
- Étendre à tout le territoire l'application de la redevance spéciale.

ACTIONS NON INITIÉES

- Evaluer l'opportunité de déployer les filières à responsabilité élargie du producteur : pneumatique, produits et matériaux de la construction et du bâtiment.
- Lancer une étude sur la tarification incitative.

Partenaires : Syndicat Pic et Etang, Communes, Emmaüs, Montpellier Zéro Déchet, Associations du territoire



700m³
d'objets ayant eu une seconde
vie via une collecte
en déchèterie et Emmaüs.

1000
sac en vrac confectionnés
après lavage localement
par GAMES Interlude 34 à partir
de draps en coton collectés
en déchèteries.

13565 prêts de gobelet réutilisables
pour des évènements
depuis 2019.

AMÉLIORER LA COLLECTE ET LE TRI, LES ÉTENDRE AUX RESTES ALIMENTAIRES



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Elaborer un Schéma territorial de gestion des végétaux et des restes alimentaires.
- Réaliser une étude d'optimisation de la collecte.
- Optimiser la gestion des colonnes de tri d'apport volontaire via des sondes de télérelèves.
- Simplifier les consignes de tri des emballages.

ACTIONS EN COURS

- Valoriser les végétaux collectés en déchetterie afin d'alimenter des parcelles agricoles et les composteurs du territoire.
- Mettre en œuvre la stratégie biodéchets du Syndicat Pic et Etang et mettre à disposition 2 animateurs pour permettre le déploiement des solutions.
- Créer des nouvelles plateformes de compostage (mélange avec les végétaux collectés en déchetterie) pour le traitement des biodéchets à Mauguio.
- Mettre en place la collecte des restes alimentaires sur le territoire.
- Proposer aux habitants des solutions de tri des biodéchets : composteurs ou lombricomposteurs individuels, subvention d'achat de poules, composteurs d'immeubles, aires de compostage partagé et formation de référents.
- Proposer un service de broyage des végétaux à domicile, et soutenir la location ou à l'acquisition de broyeurs.
- Renouveler le partenariat avec Emmaüs.

ACTION NON INITIÉE

- Lancer un marché de collecte "préservante" des encombrants sur la partie littorale.

Partenaires : Ademe, Vers la Terre, Compostons, Micro-terra, Syndicat Pic et Étang



Aire de compostage partagé

5944

foyers équipés
de composteurs
individuels et 47 aires
de compostage partagé
disponibles en 2023

61%

des végétaux collectés
en déchetterie
sont compostés sur des
exploitations agricoles
du territoire

481 achats
de poules subventionnés
entre 2020 et 2023

PRÉSERVER, SÉCURISER ET OPTIMISER

LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Mettre en œuvre un schéma directeur de l'approvisionnement en eau potable prenant en compte des effets du changement climatique.
- Permettre la réutilisation des eaux usées traitées par la station d'épuration de La Grande Motte pour l'arrosage du golf.

ACTIONS EN COURS

- Rénover l'usine de potabilisation d'eau de Vauguières pour augmenter les capacités de stockage, sécuriser le site et améliorer le recyclage des eaux de lavage.
- Réaliser une étude sur de nouveaux forages afin de réduire la dépendance au canal Bas-Rhône Languedoc et d'anticiper la remontée du biseau salé.
- Poursuivre l'amélioration du rendement du réseau d'adduction en eau potable.
- Suivre la démarche développement durable du fermier dans le cadre de la délégation de service public.
- Améliorer la télé relève sur le territoire, permettant d'être alerté en cas de fuites.
- Actions de réduction des pollutions diffuses autour des captages d'eau potable.

ACTIONS NON INITIÉES

- Réaliser une étude pour la réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de Mauguio pour l'arrosage et/ou l'agriculture, en complément de l'usage actuel de régénération de roselière.
- Étendre la réutilisation des eaux usées de la station d'épuration de La Grande Motte à l'arrosage des espaces verts.
- Réaliser une étude pour la mise en place d'une tarification saisonnière.
- Étendre le schéma directeur de l'approvisionnement en eau potable aux économies d'eau dans les usages.

Partenaires : Agence de l'eau, Région Occitanie, SAFER, Chambre d'agriculture de l'Hérault



90,3%

**ratio entre eau distribuée
et eau consommée**

(81,5% en moyenne en France
en 2021)

10

captages d'eau potables
assurant 20% de l'alimentation
en eau du territoire,
en complément du canal BRL

1630

mètres linéaires de canalisations d'eaux potable
renouvelés ou créés en 2023 pour un réseau de 356 km

MENER UNE POLITIQUE D'ASSAINISSEMENT INNOVANTE



ACTIONS TERMINÉES

- Réutiliser les eaux usées traitées par les stations d'épuration de Candillargues (espaces verts), et de Mauguio (régénération de roselières).
- Développer des stations d'épuration à hautes performances y compris par temps de pluie.
- Traiter l'ensemble des sous-produits de l'assainissement, réutiliser les sables en remblai de tranchées, et les boues par épandage pour l'agriculture ou le compostage.

ACTIONS EN COURS

- Réviser le schéma directeur d'assainissement en y incluant une étude de potentiel, l'amélioration sur les ouvrages de collecte, des démarches de réutilisation des eaux usées traitées et une réflexion sur les nouveaux modes de valorisation énergétique (boues de station d'épuration et cloacothermie).
- Suivre la démarche développement durable du fermier dans le cadre de la délégation de service public, prenant en compte les enjeux climat et sobriété énergétique.
- Réduire les sources d'apport d'eaux claires parasites surchargeant les réseaux d'eaux usées.
- Contrôler et suivre les installations d'assainissement non collectif et les travaux d'assainissement non collectif.

ACTIONS NON INITIÉES

- Étudier le potentiel de réutilisation des eaux usées de la station d'épuration de Lansargues afin de créer une zone humide.
- Réviser les zonages d'assainissement collectif et non collectif.

Partenaires : Agence de l'eau, DDTM, DREAL

3/5

stations d'épurations
du territoire dont les eaux
usées sont réutilisées
ou valorisées

100%

des boues de stations d'épuration
valorisées, des graisses
et des sables traités

1850

mètres linéaires de canalisations d'eaux usées renouvelés
ou créés en 2023 pour un réseau de 272 km



OBJECTIF STRATEGIQUE 3

ACCOMPAGNER TOUS LES ACTEURS
VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCOLOGIQUE



MENER DES ACTIONS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AUPRÈS DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE



ACTION TERMINÉE

- Obtenir une labellisation écolocrèches dans le cadre des démarches mises en place à Palavas-les-Flots.

ACTIONS EN COURS

- Mettre en œuvre le Plan Educatif Territorial permettant notamment de sensibiliser à la prise de conscience de son environnement, et d'accompagner les écocgestes.
- Généraliser la démarche écolocrèches à 7 crèches et 1 halte-garderie.
- Mettre en place des centrales d'eau ozonée sur l'ensemble des crèches et centres de loisirs.
- Mettre en place des solutions de compostage ou de collecte des biodéchets pour l'ensemble des cuisines, cantines, accueils de loisir et crèches, collecte élargie aux biodéchets hors pause méridienne.
- Proposer des animation autour de l'alimentation durable dans le cadre du projet "Regard'Or".
- Proposer des expositions itinérantes au sein des écoles sur l'agriculture durable et locale, l'alimentation bio, et de saison.
- Proposer des animations sur le tri et la prévention des déchets au sein des sites d'enfance-jeunesse, avec minibus pédagogique.
- Proposer des animations sur la biodiversité et les espaces naturels via des projets jardin et des interventions de gardes du littoral pour la découverte de la faune et de la flore de l'étang de l'Or.

Partenaires : Conservatoire du littoral, Communes, Civam BIO, FR CIVAM LR, Terre Nourricière, Pic assiette, Miamuse, Association Label Vie, associations de parents d'élèves, partenaires du PAT, CAF

1100

enfants du territoire sensibilisés à l'alimentation et à l'agriculture durable en 2022

1

crèche labellisée écolocrèche sur le territoire

98

animations dédiées à la prévention, au tri et au compostage des déchets en 2022



Véhicule pédagogique du Pôle Environnement et valorisation

IMPLIQUER DES CITOYENS ET COMMUNIQUER

SUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE



Avancement général de l'action

ACTION TERMINÉE

- Informer le grand public pour la concertation et l'approbation du plan climat air énergie territorial et impliquer un groupe citoyen lors de son élaboration.

ACTIONS EN COURS

- Communiquer régulièrement sur les réalisations du plan climat air énergie territorial.
- Impliquer le Conseil de Développement dans la gouvernance de la transformation écologique.
- Proposer des animations grand public dans les domaines de l'eau, des espaces naturels, des déchets, de l'alimentation, de l'agriculture, etc.
- Proposer une action de sensibilisation et de promotion du tri en porte à porte sur l'ensemble des communes.
- Impliquer le Conseil de développement dans l'élaboration des différents plan/projets/programmes de la collectivité.
- Permettre l'organisation de conférences, projections, débats, ateliers, etc. sur les sujets de transition écologique, pour et par le Conseil de développement.
- Impliquer le Conseil de développement comme instance participative et contributive citoyenne pour la transformation écologique du territoire.
- Mobiliser la société civile sur la transition écologique dans l'actualisation du Projet de territoire.

ACTION NON INITIÉE

- Mettre les fiches actions du plan climat air énergie territorial au sein des pages du site internet, et mettre en exergue les principaux indicateurs.

Partenaires : Conseil de Développement, Communes

3411

personnes sensibilisées
sur la prévention et le tri
des déchets lors d'animations
grands publics en 2022

82

membres composent
le conseil de développement
en 2023

40

visites de sites naturels,
d'ouvrages d'eau et d'assainissement
organisées chaque année

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES

FAVORISANT NOTAMMENT L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Créer un nouveau règlement d'aide à l'immobilier pour la zone de Fréjorgues, entièrement dédié aux enjeux de transition écologique
- Labellisation Territoire Engagé Transition Écologique sur le volet Économie circulaire

ACTIONS EN COURS

- Elaborer une stratégie de développement économique territorial favorisant les activités économiques durables, notamment l'économie circulaire.
- Informer des entreprises sur les offres d'accompagnement via l'organisation des ECO de Pays de l'Or portant sur des thématiques de transition écologique au moins deux fois par an.
- Participer à la création de l'agence de développement et des transitions et contribuer à la mise en place des actions.
- Accompagner les entreprises dans des actions et d'économie circulaire via des appels à projet du Syndicat Pic et Etang.
- Créer un poste de chargé de mission dédié à déployer la stratégie économie circulaire.

ACTIONS NON INITIÉES

- Évaluer et étendre le nouveau règlement d'aide à l'immobilier.
- Mener des réflexions pour valoriser les entreprises du territoire engagées dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises.
- Elaborer une feuille de route stratégique afin de valoriser le potentiel du territoire en terme d'économie circulaire.
- Sensibiliser élus, agents et entreprises aux démarches d'économie circulaire.
- Créer un groupes de travail techniques transversal dédié à l'économie circulaire.

Partenaires : Agence de développement et des transitions, CCI, Ademe

40 000 €/an

montant maximal de la nouvelle aide à l'immobilier d'entreprise dédiée à la transformation écologique pour la requalification de la zone d'activité de Fréjorgues

28

commerces ayant demandé le bonus écologique entre 2021 et 2023

100%

de la nouvelle aide à l'immobilier d'entreprise orientée vers la transformation écologique depuis 2024 dans le cadre de la requalification de la zone d'activité de Fréjorgues



ACCOMPAGNER LE SECTEUR DU TOURISME

DANS LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Installer des panneaux de sensibilisations le long de la voie verte
- Accompagner les campings pour supprimer l'usage de pesticides
- Mettre en place l'opération plage sans poubelle en installant des panneaux et poubelles de tri aux accès plage, et diminuer les prises accessoires (bois, galet, coquillage, sable...) lors du nettoyage mécaniques raisonné.

ACTIONS EN COURS

- Appuyer l'office du tourisme de La Grande Motte dans l'accompagnement des professionnels du tourisme lors des journées techniques de la transition écologique et appuyer les Offices du tourisme de Mauguio-Carnon et de Palavas-les-Flots en cas de besoin.
- Analyser la qualité des eaux de baignade et mettre en place des actions de prévention de la pollution.
- Accompagner des campings (compost, animation, mémo tri, etc.).
- Accompagner les restaurateurs dans le cadre du label «Rest'acteur» dédié aux achats, au tri, et aux restes alimentaires.

ACTIONS NON INITIÉES

- Elaborer une plaquette des espaces naturels.
- Accompagner des communes dans leurs projets de développement du tri des emballages hors foyer.
- Mettre en œuvre un contrat destination littoral pour préserver l'environnement et accompagner la transition écologique des entreprises et territoires touristiques.
- Encourager les mobilités douces dans le cadre du tourisme via le développement du cyclo-tourisme, la valorisation des voies vertes, et des chemins de randonnée.

Partenaires : Offices du tourisme, Comité Régional du Tourisme Occitanie, Syndicat Pic et Étang, Campings du territoire

15

panneaux de sensibilisation
sur l'eau et les espaces naturels
le long de la voie verte

240

mesures bactériologiques
effectuées chaque été par
l'Agence Régionale de Santé
sur la qualité des eaux
de baignade du territoire

Mise en place de poubelles
de tri le long des

18km de plages du territoire

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS LOCAUX



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Rendre les piscines plus sobres énergétiquement en baissant les températures des bassins et en modifiant les horaires d'ouverture.
- Réaliser un diagnostic de la qualité de l'air intérieur sur les sites de la petite enfance.

ACTIONS EN COURS

- Réaliser des fiches d'inventaire par bâtiment et cartographie de l'ensemble des bâtiments de l'agglomération.
- Suivre les consommations des bâtiments de l'agglomération et analyser mensuellement les factures de gaz, d'électricité et d'eau.
- Mettre en place d'un système d'alertes en cas de surconsommation.
- Suivre le Contrat de Performance Energétique sur les 4 piscines intercommunales avec l'objectif de diviser par 4 les consommations de gaz naturel (2019-2027).
- Suivre le Contrat de Performance Energétique des 27 bâtiments de l'agglomération (2023-2028).
- Réaliser une revue de gestion incluant les consommations des fluides présentée aux décideurs.
- Restructurer le Pôle Environnement et valorisation de Mudaison.
- Mettre en place des solutions innovantes (puit canadien, isolation, etc.) sur les ouvrages dédiés à la gestion de l'eau potable.
- Mutualiser un poste de Conseil en Energie Partagé dédié à la réduction des consommations d'énergie et d'eau des bâtiments communaux.

Partenaires : l'Or Aménagement, Communes du territoire, Ademe



Piscine Aquad'Or, Mauguio

-59%

baisse de la consommation
de gaz des piscines
entre 2017 et 2023

-45%

baisse de la consommation d'eau
des piscines entre 2017 et 2023

-26%

baisse des consommation d'électricité
des piscines entre 2017 et 2023

DÉPLOYER UNE DÉMARCHE D'ÉCO-EXEMPLARITÉ

POUR LA MOBILITÉ DES AGENTS ET DES ÉLUS



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Renouveler la flotte de véhicules et achats de autocars au gaz naturel pour véhicules.
- Mettre en place des bornes de recharge électriques sur le siège.
- Renouveler progressivement la flotte de bennes à ordures ménagères.
- Promouvoir le programme Objectif Employeur Pro Vélo au sein de l'agglomération et auprès des communes.
- Mettre en place une charte de déplacement pour les élus et agents du Pays de l'Or.

ACTIONS EN COURS

- Renouveler la flotte de véhicules légers et utilitaires vers de l'électrique
- Renouveler la flotte d'utilitaires et de 4x4 vers des véhicules fonctionnant au bioéthanol (10 utilitaires, 3 4x4)
- Mettre en place des bornes de recharge électriques sur la future crèche de Saint Aunès
- Faire un diagnostic sur les pratiques de mobilité des agents
- Animer un groupe technique transverse dédié à la mobilité des agents et des élus
- Organiser Mai à Vélo pour les agents de l'agglomération

ACTIONS NON INITIÉES

- Mettre en place une station gaz naturel pour véhicules sur le site du pôle Environnement et Valorisation
- Définir un programme d'actions opérationnel par site : stationnement vélo, flotte de vélo, éventuelle animations via objectif employeur pro-vélo, etc.
- Mener des réflexions sur la mise en place du Forfait mobilité durable

Partenaires : Communes, vieux biclou, FUB

19 voitures et utilitaires électriques de service au sein de l'agglomération

24 bornes de recharges électriques installées au siège de l'agglomération

35 véhicules légers et lourds de services fonctionnant au gaz au sein de l'agglomération



Bornes de recharges électriques - siège du Pays de l'Or

DÉPLOYER UNE DÉMARCHE D'ÉCO-EXEMPLARITÉ

POUR LES ESPACES VERT, L'ÉCLAIRAGE PUBLIC,
LES DÉCHETS ET LE NUMÉRIQUE



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Améliorer la gestion et la prévention des déchets au siège de l'agglomération et l'élargir aux restes alimentaires.
- Préserver la biodiversité via la démarche zéro phyto pour l'entretien des espaces verts.
- Permettre l'utilisation de l'herbe coupée sur l'aérodrome de candillargues pour alimenter un élevage de chevaux.
- Mettre en place des conventions de pacage pour le pâturage de troupeau sur site sur les zones d'activités de Valergues et de Lansargues.

ACTIONS EN COURS

- Initier des achats numériques responsables (achat de seconde main, baisse de la fréquence d'achat par une fiabilité accrue du matériel).
- Réduire la production de déchets en proposant une démarche zéro déchets lors des événements de l'agglomération.
- Mettre en place des solutions de tri et de collecte des restes alimentaires pour la restauration collective, les centres de loisir et les espaces jeunes.
- Préserver la biodiversité en généralisant l'extinction de l'éclairage nocturne via une délibération des 8 communes du territoire vers une extinction nocturne progressive.

ACTIONS NON INITIÉES

- Animer en interne, une démarche sur le numérique responsable.
- Réaliser un diagnostic et un plan de progrès dédié à la prévention et à la gestion des déchets communaux et intercommunaux, et établir une charte d'engagement.
- Déployer la démarche mis en place sur les déchets du siège, aux autres sites de l'agglomération.

Partenaires : Communes, Éleveur du territoire

6 communes du territoire
ont mis en place
des mesures d'extinction
de l'éclairage public

6 types de déchets triés
au siège de l'agglomération
(papier, ordure ménagère, carton,
emballages, verre, biodéchets)

Premières printanières du Pays de l'Or organisées pour
2900 personnes sans vaisselle jettable

DÉVELOPPER UNE COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Recruter un chargé de mission schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables.
- Participer à la construction du collectif engagé dans les stratégies d'achats responsables (CESAR) à travers le club stratégie achat 34.
- Participer à la construction du réseau régional d'acheteurs responsables (RES'OCC).

ACTIONS EN COURS

- Mettre en place des indicateurs de suivi de performance et un bilan annuel de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les marchés.
- Maintenir la Certification ISO 9001 de la direction des marchés publics.
- Permettre la formation et l'accompagnement de l'agglomération par le Collectif CESAR.
- Participer à la gouvernance du RES'OCC.

ACTIONS NON INITIÉES

- Elaboration et mise en œuvre d'un schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables volontaire.
- Réaliser un audit fournisseur et des pratiques d'achat de la collectivité.
- Renforcer le plan de progrès par famille d'achat avec un des volets dédié à la transition écologique.
- S'engager dans une démarche de labellisation achat responsable ou dans des chartes relation achat-fournisseur orientées achats responsables.
- Promouvoir les clauses environnementales notamment liées à l'économie circulaire auprès d'autres acheteurs publics du territoire.

Partenaires : CCI de l'Hérault, Région Occitanie, Ademe, Club Stratégies Achat, Réseau des achats responsables en Occitanie (RES'OCC), L'Or Aménagement



180

consultations de marchés lancées par la commande publique de l'agglomération en 2023

10

donneurs régionaux ayant bénéficiés de l'accompagnement du Collectif Engagé dans les Stratégies d'Achats Responsables dont l'Agglomération

23%

des consultations des marchés publics de l'agglomération ont intégré une considération environnementale

RENDRE LE TERRITOIRE VERTUEUX

GRÂCE AUX RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Améliorer la visibilité des formations en lien avec la transition écologique dans le plan de formation.
- Répondre à un appel à communs avec 3M sur la sensibilisation des agents à la transition écologique.
- Répondre à un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME dédié au budget climat des collectivités territoriales.
- Former les agents en charge du suivi de la démarche de budget climat.

ACTIONS EN COURS

- Elaborer un plan pluriannuel de formation des agents en articulation avec la stratégie du projet de territoire et les objectifs du plan climat air énergie territorial.
- Proposer aux agents de l'agglomération une formation dédiée à la transformation écologique.

ACTIONS NON INITIÉES

- Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation des élus autour des thématiques de transition écologique sur la période 2025-2026.
- Sensibiliser les élus et les services à la démarche de budget climat.
- Réaliser annuellement une évaluation du budget au regard de son impact sur le climat.
- Faire évoluer les outils Ressources humaines en lien avec la démarche d'écoresponsabilité interne : livret d'accueil, journée d'intégration, fiches recrutement, fiches de postes...

Partenaires : Ademe, Montpellier Métropole Méditerranée

12 formations proposées aux agents de l'agglomération sur des thématiques liées à la transformation écologique

2 appels à manifestation d'intérêts de l'Ademe auxquels l'agglomération participe sur la formation et le budget climat



SUIVRE ET ÉVALUER

LES DÉMARCHES DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



ACTION TERMINÉE

- Réaliser un bilan à mi-parcours et mettre à jour le plan climat air énergie territorial.

ACTIONS EN COURS

- Animer un groupe de travail "Transformation écologique et résilience" 1 fois par trimestre pour l'amélioration de la gouvernance de la transformation écologique du territoire.
- Intervenir mensuellement en comité de direction afin de présenter les avancées et l'actualité en lien avec le plan climat air énergie territorial.
- Présenter annuellement en comité de direction élargi les avancées du plan climat air énergie territorial.
- Faciliter la mise en œuvre du programme d'actions plan climat air énergie territorial en créant des groupes de travail techniques transversaux au sein de l'administration : mobilité interne, qualité de l'air, agriculture & alimentation .
- Rédiger annuellement un rapport de développement durable communiquant.
- Animer tous les trimestre des échanges avec les communes sur des thématiques de transformation écologique.
- Poursuivre l'engagement de l'agglomération dans le label Territoire Engagé Transition Ecologique.

ACTIONS NON INITIÉES

- Faciliter la mise en œuvre du plan climat air énergie territorial par la création de groupes de travail techniques transversaux au sein de l'administration : énergies renouvelables, économie circulaire, biodiversité et aménagement.
- Lancer un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'évaluation du plan climat air énergie territorial à la 5ème année de mise en œuvre.

Partenaires : Ademe, Communes

11 ans

d'engagement de l'agglomération
dans la démarche de progression
territoire engagé transition écologique

3 étoiles

Objectif de labellisation
de l'agglomération
sur le volet climat-air-énergie
du label territoire engagé
transition écologique

30

fiches actions du PCAET
publiées annuellement sur le site
internet de l'agglomération



